



Communiqué de presse

Le microcrédit à Bruxelles et en Wallonie : demandes toujours plus nombreuses, plus de 700 crédits octroyés pour un montant total de 3 745 630 euros en 2011

En 2011, la hausse des demandes adressées à Crédal s'est encore amplifiée. Au cours de l'année écoulée, Crédal a ainsi reçu plus de 4000 appels, débouchant in fine sur l'octroi de 93 microcrédits professionnels destinés à démarrer ou développer une activité économique, 519 crédits sociaux accompagnés et 94 prêts verts sociaux. La confirmation, une fois de plus, qu'en ces temps de crise, le microcrédit répond plus que jamais à une nécessité.

Popularisée par Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006, la microfinance existe aussi en Belgique et notamment à Bruxelles et en Wallonie, où Crédal distribue deux types de microcrédits.

Le microcrédit professionnel est destiné au soutien de projets professionnels : crédit de 12.500 euros maximum pour la création ou le développement d'une activité économique.

Le microcrédit personnel finance des projets de vie :

- crédit de 10.000 euros maximum pour des biens ou services utiles et nécessaires pour améliorer le quotidien du demandeur en Région Wallonne ou à Bruxelles (**crédit social à la consommation**)
- crédit de 20.000 euros maximum pour des travaux économiseurs d'énergie (« **prêt vert social** » en Région Bruxelloise).

Le microcrédit tel que le conçoit Crédal se veut avant tout être un outil de développement, un outil de lutte contre la pauvreté, voire un outil de lutte contre le surendettement mais, en aucun cas, un produit de crédit comme les autres. Crédal a ainsi notamment pour objectif de donner accès au crédit à des personnes exclues du crédit bancaire classique, quelle qu'en soit la raison (statut social, manque de garantie ou d'expérience, fichage,...).

C'est pourquoi, outre le crédit proprement dit, Crédal veille également à apporter un accompagnement au client :

- lors de la demande et en cas de difficultés de remboursement
- pour suivre le démarrage d'une activité professionnelle (coaching sur le terrain)

CrédiAl peut dans ce cadre notamment compter sur le soutien et l'implication de 75 bénévoles, aux compétences variées, dont 13 bénévoles issus de Belfius Banque et mis à sa disposition par Belfius Foundation. Ces derniers s'attachent principalement à coacher sur le terrain les personnes qui lancent leur propre activité professionnelle grâce à un microcrédit professionnel.

Tendances en Wallonie et à Bruxelles : demandes toujours plus nombreuses, tant en microcrédit professionnel que personnel

En 2011, le **contexte économique européen** a affecté l'offre de crédit des banques notamment aux particuliers et aux petites entreprises. Cette situation amène un nombre croissant de personnes à prendre contact avec CrédiAl. La tendance à la hausse des demandes d'information déjà ressentie les années précédentes s'est ainsi sensiblement amplifiée en 2011 et le **seuil des 4.000 appels** a été dépassé.

Microcrédit professionnel

Crédal a rencontré en entretien 157 personnes souhaitant démarrer une activité professionnelle. Leur âge moyen est de 41 ans. La démarche est réalisée souvent après un parcours de vie et professionnel difficile. Ces personnes n'ont pas accès au crédit bancaire principalement parce qu'elles ont un statut d'allocataire social (chômeur, demandeur d'emploi libre, bénéficiaire du revenu d'intégration,...) ou qu'elles sont fichées négativement à la Banque Nationale de Belgique. Chez Crédal, ces données ne sont pas un frein si le projet professionnel du client démontre qu'il pourra se rémunérer pour faire face aux charges du budget familial et au remboursement du crédit.

Les secteurs les plus difficilement financés par les banques (commerce de détail, horeca, transport et construction) restent les domaines pour les quels les porteurs de projets se tournent vers Crédal.

Secteurs d'activités

Commerce de détail	29%
Transports	12%
Horeca et petite restauration	10%
Bâtiment	9%
Bien-être, coaching, formation	10%
Agriculture, parcs et jardins, aménagements	7%
Artisanat et création	4%
Autres services	19%

En 2011, le nombre de microcrédits professionnels accordés est passé de 77 à 93.

Dans un contexte économique difficile, les comités de crédit sont restés très prudents, l'objectif étant de financer des projets professionnels viables et d'éviter l'endettement ou le surendettement.

Le microcrédit personnel

- crédit social à la consommation

En 2011, 1.041 personnes ont été rencontrées par Crédal, la moyenne d'âge étant de 44 ans. Les **isolés** (avec ou sans charge de famille) sont toujours largement représentés (64%). 63% des demandeurs sont **bénéficiaires d'allocations sociales**.

L'objectif premier des demandes de crédit demeure **l'accès à l'emploi et à la mobilité** : financement de véhicules, d'assurances, de taxes et permis de conduire, ainsi que des formations ou des ordinateurs.

En 2011, les financements de frais liés au **regroupement familial** (tests ADN et billets d'avion des membres de la famille) de personnes régularisées ou ayant obtenu le statut de réfugié devient le 2^e type d'objet financé juste avant les demandes de crédit pour du **mobilier**.

Le crédit social à la consommation a connu en 2011 une **nouvelle progression**, passant de 396 crédits accordés (2010) à 519. Le montant moyen s'élève à 4.089 euros.

Biens ou services financés par le crédit social à la consommation

Emploi et mobilité	55%
Regroupement familial	15%
Habitat-Quotidien	13%
Habitat-travaux	7%
Regroupement de dettes et crédits	6%
Autres	3%
Santé	1%

- prêt vert social

En 2011, Crédal a rencontré 191 personnes souhaitant investir dans des **travaux économiseurs d'énergie** dans un bien situé en Région de **Bruxelles-Capitale**. La moyenne d'âge est de 46 ans et 89% des demandeurs sont des propriétaires du bien, à revenus modestes. 85% des demandes concernent des **travaux d'isolation**, le solde étant relatif à des travaux relatifs au **chauffage**. En 2011, **94 prêts verts** ont été accordés (contre 73 en 2010) avec un montant moyen de 10.254 euros.

Le microcrédit de Crédal soutenu par l'Europe

En 2011, grâce au **programme européen Jasmine**, Crédal a bénéficié d'une évaluation de son offre de microcrédits par des experts indépendants.

Par ailleurs, le Fonds Européen d'Investissement et Crédal ont récemment signé un accord de garantie visant à soutenir des microentreprises et des indépendants en Belgique. Cet accord a été signé grâce à Progress Microfinance, instrument européen de microfinancement, créé par la Commission Européenne et géré par le Fonds d'Investissement Européen. Cet accord permet à Crédal d'octroyer plus de crédits à des microentrepreneurs (incluant des groupes à risque) et de proposer des prêts plus importants, allant jusqu'à 24.999€ par micro-entreprise. Cet accord devrait permettre l'accès au financement à près de 180 microentreprises belges supplémentaires, dont beaucoup n'auraient pas accès au crédit classique.

L'instrument européen de microfinancement Progress (Progress Microfinance) fournit des garanties et des instruments financés à des intermédiaires en microfinance. L'initiative a été lancée avec 203 millions d'euros de financements apportés par la Commission européenne et la Banque Européenne d'Investissement.

Les micro-entreprises souhaitant demander un crédit dans le cadre de Progress Microfinance peuvent directement prendre contact avec Crédal.

Le microcrédit : pour le meilleur ou pour le pire ?

Le microcrédit n'est qu'un outil et à ce titre peut mener au meilleur comme au pire. Tout dépend de la manière dont on l'utilise. Des nouvelles venues du Sud nous rappellent régulièrement qu'il ne suffit pas de donner le nom de « microcrédit » pour garantir la réussite des objectifs sociaux de cet outil.

En Belgique, depuis quinze ans, Crédal a développé son activité de microfinance dans l'idée de permettre à des personnes de concrétiser leurs projets professionnels ou de vie. Ceci implique une personnalisation de l'instruction et de la décision. Les clients de Crédal ne sont pas simplement des numéros de dossiers : cela se traduit par une gestion humaine et respectueuse, même en cas de retard ou de contentieux.

Crédal s'inscrit dans les objectifs de la finance éthique et solidaire : à chaque acte financier, la question des conséquences sur la personne, son entourage, son environnement est posée. Crédal vise le profit sociétal avant le sien. En soutenant des projets collectifs (insertion socio-professionnelle) aussi bien que des projets individuels (microcrédit), Crédal dispose d'une palette d'outils qui le protège de toute idéologisation.

Vu le nombre sans cesse croissant de demandes observé, Crédal estime que le moment est sans doute venu de réglementer le microcrédit en Belgique de manière à ce que celui-ci ne puisse être proposé que « pour le meilleur » c'est-à-dire dans une démarche éthique et solidaire.

A propos de Crédal

Crédal est une coopérative de financement alternatif, active à Bruxelles et en Wallonie et dont la finalité est de promouvoir une société plus juste et solidaire. Ses objectifs principaux sont de développer une épargne responsable et de soutenir des projets à plus-value sociale par le biais du crédit et de l'accompagnement.

Depuis 1984, Crédal propose des crédits aux associations et entreprises d'économie sociale (crédit solidaire). En 2000, Crédal démarre son activité de microcrédit destinée à des personnes exclues bancaires pour démarrer ou développer une activité professionnelle. Depuis 2004, Crédal propose également des crédits sociaux accompagnés aux particuliers ayant des revenus modestes et souhaitant acquérir des biens indispensables à leur quotidien.

Pour plus d'infos :

www.credal.be

Contacts presse

Bernard Horenbeek, directeur général de Crédal

bernard.horenbeek@credal.be

+ 32 10 48 34 70

Suivez-nous sur twitter : <https://twitter.com/#!/argentsolidaire>

A propos de Belfius Foundation

Par son mécénat, Belfius Foundation soutient depuis 2006 l'activité de microcrédit de Crédal.

Ce soutien consiste d'une part en subsides de fonctionnement. D'autre part en la mise à disposition de 13 bénévoles issus de Belfius Banque. Ces bénévoles coachent sur le terrain les indépendants qui lancent leur activité professionnelle grâce à un microcrédit.

En 2011, l'équipe de bénévoles de Belfius Foundation a réalisé 238 missions et parcouru 21.590 km. La Fondation a reçu en 2011 pour ce projet de bénévolat un Best Practice Award décerné par le Solidaritest.

La fondation privée Belfius Foundation rassemble les initiatives de mécénat de solidarité de Belfius. Les engagements principaux de la Fondation sont :

- le soutien au microcrédit en Belgique
- le soutien à des projets axés sur le bien-être du patient à l'hôpital
- l'implication des salariés de Belfius, notamment au travers du bénévolat

Pour plus d'infos :

www.belfiusfoundation.be

Contacts presse

Moniek Delvou, administratrice-déléguée de Belfius Foundation

moniek.delvou@belfius.be

+ 32 2 222 98 16

Media Relations Belfius

press@belfius.be

+ 32 2 222 02 50